

In Extenso

ASSOCIATION LA MAISON DES ENFANTS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

15 chemin des Bray
74941 ANNECY LE VIEUX

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

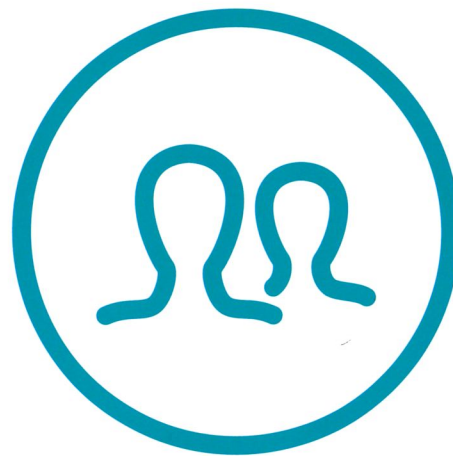
Exercice clos le 31 décembre 2019



**Expertise
comptable**



Juridique



Conseil social

In Extenso Mont-Blanc

ASSOCIATION LA MAISON DES ENFANTS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

15 chemin des Bray
74941 ANNECY LE VIEUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

390 rue des Peupliers – Zone Ecotec – 74460 MARNAZ

Téléphone : 04 50 98 44 60 – Fax : 04 50 96 31 10

ASSOCIATION LA MAISON DES ENFANTS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

15 chemin des Bray
74941 ANNECY LE VIEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA MAISON DES ENFANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

LA MAISON DES ENFANTS

Justification des appréciations

En application des dispositions des Articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux ont consisté à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que pour leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

LA MAISON DES ENFANTS

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marnaz, le 10 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
IN EXTENSO MONT-BLANC



Marylène PALETTE
Associée

A C T I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois			31/12/2018
	BRUT	AMORT/PROV	NET	12 mois NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	22 356,84	-18 009,41	4 347,43	6 440,98
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs sim	22 356,84	-18 009,41	4 347,43	6 440,98
20500000 LOGICIELS	22 356,84		22 356,84	20 664,24
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIELS		-18 009,41	-18 009,41	-14 223,26
Immobilisations Corporelles	1 717 239,74	-940 470,32	776 769,42	781 329,05
Terrains	48 444,94		48 444,94	48 444,94
21100000 TERRAIN SEYTHENEX	48 444,94		48 444,94	48 444,94
Constructions	965 813,58	-519 101,62	446 711,96	463 945,81
21310000 CONSTRUCTION	217 807,18		217 807,18	217 807,18
21311000 GARAGES	62 248,96		62 248,96	62 248,96
21312000 CONSTRUCTION SEYTHENEX	563 757,44		563 757,44	563 757,44
21313000 APPARTEMENT AV GENEVE	122 000,00		122 000,00	122 000,00
28130000 AMORT CONSTRUCTIONS		-189 549,63	-189 549,63	-186 409,72
28132000 AMORTISSEMENT GARAGES		-62 248,96	-62 248,96	-62 248,96
28133000 AMORT CONSTRUC SEYTHENEX		-267 303,03	-267 303,03	-253 209,09
Installations techniques matériel et outillage	210 663,26	-87 291,07	123 372,19	113 660,09
21540100 MATERIEL DE BUANDERIE	25 893,37		25 893,37	25 893,37
21540200 MATERIEL DE CUISINE	94 936,49		94 936,49	92 808,89
21540300 MATERIEL APPART. ENFANTS	28 192,92		28 192,92	9 433,32
21540310 MAT APPART EXT.	7 222,27		7 222,27	2 293,29
21540320 MAT APPART SUIVI EXT.	2 531,00		2 531,00	2 531,00
21540400 MATERIEL DE SPORT	5 146,48		5 146,48	5 146,48
21540500 MATERIEL DIVERS	23 477,04		23 477,04	21 785,37
21542100 MAT DE BUANDERIE U ADOS	3 591,59		3 591,59	2 395,59
21542200 MAT DE CUISINE U. ADOS	2 626,69		2 626,69	2 626,69
21542500 MAT DIVERS U.ADOS	2 520,11		2 520,11	2 520,11
21543200 CUISINE SEYTHENEX	14 525,30		14 525,30	14 525,30
28154100 AMORT MAT DE BUANDERIE		-20 812,92	-20 812,92	-18 923,80
28154200 AMORT MAT DE CUISINE		-14 799,05	-14 799,05	-4 130,88
28154300 AMORT MAT APPART. ENFTS		-6 826,95	-6 826,95	-5 551,44
28154310 DOT MAT APPART EXT.		-1 550,15	-1 550,15	-842,31
28154320 AMORT MAT APPART SSEX		-1 323,74	-1 323,74	-898,54
28154400 AMORT MAT DE SPORT		-4 050,41	-4 050,41	-3 095,13
28154500 AMORT MAT DIVERS		-16 570,06	-16 570,06	-14 405,24
28154710 AMORT MAT. DE BUANDERIE		-2 708,23	-2 708,23	-2 395,59
28154720 AMORT MAT CUISINE UA		-2 238,41	-2 238,41	-2 006,83
28154730 AMORT. MAT. DIVERS U. AD		-2 196,22	-2 196,22	-1 976,22
28156200 AMORT MAT CUIS SEYTHENEX		-14 214,93	-14 214,93	-14 073,34
Autres	492 317,96	-334 077,63	158 240,33	155 278,21
21810000 AGENCEMENTS ET INSTALLAT	47 390,31		47 390,31	45 679,11
21812000 AGENCT ET INST. U ADOS	3 141,42		3 141,42	3 141,42
21813000 AGENCEMENTS SEYTHENEX	20 170,35		20 170,35	20 170,35
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	218 404,37		218 404,37	205 374,81
21822000 MATERIEL DE TRANSPORT U	14 786,70		14 786,70	14 786,70
21830000 MATERIEL DE BUREAU	33 139,57		33 139,57	29 334,59
21840100 MOBILIER MDE	81 488,03		81 488,03	61 256,43
21840110 MOBILIER SEYTHENEX	11 541,63		11 541,63	11 541,63
21840200 MOBILIER DE BUREAU	40 797,41		40 797,41	31 906,32
21842100 MOBILIER VASARELY	18 619,25		18 619,25	15 110,55
21842120 MOBILIER STUD MT LACHAT	660,19		660,19	660,19
21842200 MOBILIER DE BUREAU U. AD	2 178,73		2 178,73	2 178,73

IN EXTENSIO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.800.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.000.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

A C T I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois			31/12/2018
	BRUT	AMORT/PROV	NET	12 mois NET
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	461,66		461,66	851,04
Avances et acomptes versés sur commandes	461,66		461,66	851,04
40910000 FOURN. AVANCE SUR CDE	461,66		461,66	851,04
Créances	1 047 338,74		1 047 338,74	71 897,57
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 018 995,08		1 018 995,08	34 150,04
41140000 DIRECTION DE L'ENFANCE	922 720,39		922 720,39	
41141000 DRPJJ	71 719,20		71 719,20	34 923,35
41142000 DPE - PRESTATIONS VISITES MEDIATISEES	24 555,49		24 555,49	-773,31
Autres	28 343,66		28 343,66	37 747,53
42500000 ACOMPTE SUR SALAIRE	700,00		700,00	
42510000 AVANCES SUR SALAIRES	1 000,00		1 000,00	200,00
42520000 AVANCE SUR FRAIS FOND DE ROULT	16 862,92		16 862,92	13 985,00
42880000 Personnel JJ	-984,06		-984,06	-1 699,48
46700000 DEBITS CREDITS DIVERS	1 859,28		1 859,28	322,18
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	8 905,52		8 905,52	24 939,83
Valeurs mobilières de placement	996,00		996,00	996,00
Valeurs mobilières de placement	996,00		996,00	996,00
50300000 ACTIONS SOCIALES C.E.	996,00		996,00	996,00
Disponibilités	1 111 327,19		1 111 327,19	1 717 642,05
Disponibilités	1 111 327,19		1 111 327,19	1 717 642,05
51200000 BANQUE LAYDERNIER ETABLISSEMENT	8 836,64		8 836,64	
51210000 LAYDERNIER COMPTE ASSOCIATION	56 566,07		56 566,07	59 828,02
51220000 CAISSE EPARGNE ASSOC.	53 346,79		53 346,79	48 858,37
51230000 CE MDE SOLIDARITE	55 215,67		55 215,67	40 357,29
51240000 CREDIT AGRICOLE ETABLISSEMENT	45 406,80		45 406,80	48 507,12
51700000 LIVRET ASSOC C AGRICOLE	100 283,51		100 283,51	100 108,33
51781000 LIVRET BANQUE LAYDERNIER	660 322,92		660 322,92	1 288 377,07
51781100 LIVRET BLEU ASSOCIATION	43 681,74		43 681,74	43 544,19
51781200 LIVRET A ASSOCIATION	82 321,67		82 321,67	81 708,85
53081000 CAISSE COMPTABILITE	5 345,38		5 345,38	6 352,81
TOTAL III	2 160 123,59		2 160 123,59	1 791 386,66

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2,600,000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

P A S S I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Fonds Associatifs		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)	643 474,58	642 904,72
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)	643 474,58	642 904,72
10200000 FONDS DE DOTATION	357 648,39	357 648,39
10230000 CAPITAL EMPRUNT REMB DPS	166 931,69	166 361,83
10250000 DON MEDIATHEQUE	5 750,00	5 750,00
10250010 UTILISATION DON MEDIATH.	-5 750,00	-5 750,00
10255000 LEGS DONATIONS ACTIFS IMMOBILISES	118 894,50	118 894,50
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires et réglementées	494 306,87	412 445,43
Réserves réglementées	494 306,87	412 445,43
10680000 Autres réserves	121 861,44	40 000,00
10682100 PROV MOBILIER SEYTHENEX	28 507,97	28 507,97
10682110 REPR PROV MOBILIER SEYTH	-17 854,61	-17 854,61
10682200 PROV CUISINE SEYTHENEX	18 293,88	18 293,88
10682210 REPR PROV CUISINE SEYTH.	-13 437,44	-13 437,44
10682300 PROV AMENAGT SEYTH DS 98	39 133,68	39 133,68
10682310 REPR PROV AGENCT SEYTHEN	-19 386,42	-19 386,42
10685000 RESERVE DE TRESORERIE	153 967,26	153 967,26
10687000 RESERVE COMPENS DES CHARGES AMOR	575 992,88	575 992,88
10687100 REPR PROV TRAVAUX SECUR	-392 771,77	-392 771,77
10628500 SECTION INVEST 2005	55 000,00	55 000,00
10628510 REPR SECT INVEST 2005	-55 000,00	-55 000,00
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-44 240,70	-60 103,72
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-44 240,70	-60 103,72
11101100 REP A NIVEAU MES NON RECONDUCTI	251 907,25	226 907,25
11400000 DEP INOPPOS AUX FINANCEU	151 345,50	151 345,50
11400001 CONGES PAYES REFUSES PAR LE FINANCE	-23 222,72	-23 222,72
11401000 DEP REFUSEES PAR FINANCE	-151 345,50	-151 345,50
11900000 REPORT A NOUVEAU	-272 925,23	-263 788,25
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	773 090,28	559 820,39
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	773 090,28	559 820,39
12000000 RESULTAT DE L EXERCICE	1 223 618,51	1 841 209,94
12900000 Résultat de l'exercice (déficit).	-450 528,23	-1 281 389,55
Fonds associatif avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle tiers financeurs	305 846,72	163 106,93
Résultats sous contrôle tiers financeurs	305 846,72	163 106,93
11510000 Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	305 846,72	163 106,93
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	49 334,15	53 363,72
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	49 334,15	53 363,72
13100000 SUBVENTION D EQUIPEMENT	205 759,31	205 759,31
13900000 SUBV D EQUIPEMENT A PP	-156 425,16	-152 395,59
Provisions réglementées	39 200,50	39 200,50
Provisions réglementées	39 200,50	39 200,50
14861000 RESERVE PROD. CESSIONS	19 095,20	19 095,20
14862000 RESERV /PROD FINANCIERS	20 105,30	20 105,30
Droits des propriétaires (Commodats)		
TOTAL I	2 261 012,40	1 810 737,97

P A S S I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Comptes de Liaison Comptes de Liaison		
TOTAL II		

P A S S I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Provisions pour risques et charges Provisions pour risques Provisions pour risques 15110000 PROV POUR LITIGES P.H. Provisions pour charges Provisions pour charges 15750000 PROVISION PR REPARATION	22 927,04 22 927,04 22 927,04 218 810,04 218 810,04 218 810,04	22 927,04 22 927,04 22 927,04 218 810,04 218 810,04 218 810,04
TOTAL III	22 927,04	241 737,08

P A S S I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Fonds Dédiés Sur subventions de fonctionnement Sur subventions de fonctionnement 19400000 FONDS DEDIES S/SUBV FONC Sur autres ressources	 17 810,71 17 810,71 17 810,71	 7 810,71 7 810,71 7 810,71
TOTAL IV	17 810,71	7 810,71

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.800.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

P A S S I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Dettes Emprunts Obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 16441000 EMPRUNT CE 800 KF 16442000 EMPRUNT CE 245 KF 16443000 EMPRUNT CILSE 16444000 EMPRUNT INVESTISSEMENT 51200000 BANQUE LAYDERNIER ETABLISSEMENT Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes recus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40110000 FOURNISSEURS 40810000 FOURN. FACTURES A RECEVO Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales 42200000 OEUVRES SOCIALES 42210000 EPARGNE CHEQUES VACANCES 42700000 SAISIE SUR SALAIRE 42820000 PROVISION CP A PAYER 43100000 URSSAF 43731000 APICIL RETRAITES 43731100 APICIL PREVOYANCE NON CADRES 43731200 APICIL MUTUELLE SANTE 43733000 ALLIANZ PREVOYANCE CADRES 43734000 RADIANCE 43770000 AMALLIA 43784000 Autres organismes sociaux./ AMALLIA 43820000 CHARGES SOC./CP A PAYER 43860000 PROVISION POUR RISQUES 44210000 Etat Impôts et taxes recouvrables sur des tiers 44710000 TAXE SUR LES SALAIRES 44730000 Participation employeurs à la formation profession. continue 44780000 AUTRES IMPOTS ET TAXES 44861000 CHARGES FISC/CP A PAYER Dettes sur immobilisations, comptes rattachés Autres dettes (d'exploitation) Autres dettes (d'exploitation) 46320000 COMPTES DES ENFANTS 46860000 CHARGES A PAYER 47100000 DETTES ASSOC VERS DPE	132 451,93 132 451,93 9 290,09 -0,03 14 737,73 108 424,14 171 455,93 171 455,93 163 623,29 7 832,64 419 384,74 419 384,74 8 135,66 2 560,00 10,06 132 540,76 93 491,00 25 377,13 11 376,30 14 056,10 2 930,88 4 818,46 -393,00 9 163,18 48 967,53 12 000,00 6 198,29 -2 679,61 31 670,61 1 632,00 17 529,39 4 515,87 4 515,87 2 625,35 1 845,52 45,00	93 455,69 93 455,69 18 142,96 569,88 17 078,21 52 130,11 5 534,53 130 081,17 130 081,17 129 556,37 524,80 345 600,91 345 600,91 2 389,94 2 460,00 43,95 141 353,58 81 966,00 20 323,74 9 973,58 14 949,70 2 655,57 -19 070,82 -393,00 16 110,55 62 424,54 12 000,00 -50 898,96 27 844,94 1 632,00 19 835,60 2 625,35 2 625,35 2 625,35
TOTAL V	727 808,47	571 763,12

P A S S I F détaillé	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Comptes de régularisation Produits constatés d'avance Ecart de conversion Passif Ecart de conversion Passif		
TOTAL VI		
TOTAL PASSIF	IN EXTENSO MONT-BLANC S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Au capital de 2.000.000 Euros 390 rue des Pivoles - 74460 MARNAZ Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144	3 029 558,62 2 632 048,88

Compte de résultat

MDE et Association

Arrêté au :						
31/12/2019			31/12/2018		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)	150,00	0,00	874,15	0,02	-724,15	-82,84
Production vendue (services)						
Chiffre d'affaire	150,00	0,00	874,15	0,02	-724,15	-82,84
Production stockée						
Production immobilisée	4 791 287,90	100,00	4 167 651,32	100,00	623 636,58	14,96
Subventions d'exploitation	1 500,00	0,03	1 500,00	0,04		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	312 991,91	6,53	50 039,50	1,20	262 952,41	525,49
Autres produits	13 458,48	0,28	55 914,88	1,34	-42 456,40	-75,93
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	5 119 388,29	106,85	4 275 979,85	102,60	843 408,44	19,72
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	1 403 305,00	29,29	809 521,23	19,42	593 783,77	73,35
Impôts, taxes et versements assimilés	288 628,44	6,02	234 688,08	5,63	53 940,36	22,98
Salaires et traitements	2 043 931,28	42,66	1 856 398,04	44,54	187 533,24	10,10
Charges sociales	738 714,36	15,42	822 201,72	19,73	-83 487,36	-10,15
Dotation	102 744,76	2,14	101 875,27	2,44	869,49	0,85
Autres charges	81 617,59	1,70	77 390,94	1,86	4 226,65	5,46
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	4 658 941,43	97,24	3 902 075,28	93,63	756 866,15	19,40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	460 446,86	9,61	373 904,57	8,97	86 542,29	23,15
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	2 893,07	0,06	3 208,92	0,08	-315,85	-9,84
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	2 893,07	0,06	3 208,92	0,08	-315,85	-9,84
Charges financières						
Charges financières	2 466,60	0,05	3 751,19	0,09	-1 284,59	-34,24
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	2 466,60	0,05	3 751,19	0,09	-1 284,59	-34,24
RESULTATS FINANCIERS	426,47	0,01	-542,27	-0,01	968,74	-178,65
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	460 873,33	9,62	373 362,30	8,96	87 511,03	23,44
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	1 279,94	0,03	930,88	0,02	349,06	37,50
Sur opération en capital	4 029,57	0,08	4 079,57	0,10	-50,00	-1,23
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	5 309,51	0,11	5 010,45	0,12	299,06	5,97
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	2 448,70	0,05	25 177,75	0,60	-22 729,05	-90,27
Sur opération en capital			32 076,70	0,77	-32 076,70	-100,00
Dotation aux amortissements et aux prov.			2 730,24	0,07	-2 730,24	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	2 448,70	0,05	59 984,69	1,44	-57 535,99	-95,92
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 860,81	0,06	-54 974,24	-1,32	57 835,05	-105,20
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL X						
PRODUITS	5 127 590,87	107,02	4 284 199,22	102,80	843 391,65	19,69
CHARGES	4 663 856,73	97,34	3 965 811,16	95,16	698 045,57	17,60
SOLDE INTERMÉDIAIRE	463 734,14	9,68	318 388,06	7,64	145 346,08	45,65
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCEDENT OU DÉFICIT	463 734,14	9,68	318 388,06	7,64	145 346,08	45,65

IN EXTENSO MONT-BLANC

S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.800.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74400 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

ASSOCIATION M.D.E

Annexe aux comptes annuels : Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

I – Principes comptables, méthodes d'évaluation

1.1 Règles et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis par référence :

- à l'instruction budgétaire et comptable M22 (l'instruction M21 n'étant plus applicable aux établissements du secteur social gérés par des organismes privés à but non lucratif depuis le 1^{er} janvier 2007) pour les comptes de charges, de produits et d'affectation des résultats
- au plan comptable des associations pour les comptes de capitaux, d'immobilisations, de stocks, tiers, financiers.

Ils comportent des comptes de provisions réglementées relatifs à la réserve de trésorerie et aux plus-values nettes sur cession d'actifs immobilisés et d'éléments d'actifs circulant.

En effet, la majeure partie de l'activité de l'association est sous contrat de financement public avec la Direction de la Protection de l'Enfance. Cet établissement du secteur médico-social sous gestion conventionnée doit par conséquent établir des comptes selon des instructions comptables spécifiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.000.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

1.2 Modes et méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées et options retenues sont les suivantes :

Immobilisations, amortissements :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

II- Notes relatives aux postes de bilan

2.1 Notes relatives au bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

VALEUR BRUTE	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels	20 664,24	1692,60		22356,84
Immobilisations incorporelles	20 664,24	1692,60		22356,84
Terrains	48 444,94			48 444,94
Constructions	965 813,58			965 813,58
Installations techniques, matériel	181 959,41	28703,85		210663,26
Agencements	68 990,88	1711,20		70702,08
Matériel de transport	220 161,51	27547,56	14518	233191,07
Matériel de bureau/Mobilier	151 988,44	45861,99	9425,62	188424,81
Immobilisations corporelles	1 637 358,76	103824,60	23943,62	1717239,74
Prêt				
Immobilisations financières	22 423,60	14805,65	979,50	36249,75

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

MD EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.000.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

AMORTISSEMENTS	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 223,26	3 786,15		18 009,41
Constructions	532 167,77	23 333,85		555 701,62
Installations techniques, matériel	68 299,32	18 991,75		87 291,07
Agencements	23 799,34	8 633,66		32 433,00
Matériel de transport	139 302,44	31 002,21	14 518,00	155 786,65
Matériel de bureau/Mobilier	92 260,84	16 997,14		109 257,98
Immobilisations corporelles	856 029,71	98 958,61	14 518,00	940 470,32

Créances

Echéance des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	36 249,75	36 249,75	
Actif circulant	1 038 433,22	1 038 433,22	
Charges constatées d'avance	52 068,43	52 068,43	
Total	1 126 751,40	1 126 751,40	

Produits à recevoir

Comptes débités	Désignation	Comptes crédités	Montant
46870	Produits à recevoir	79 100	8 905,62
Total			8 905,62

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.000.000 Euros
390 rue des Paupiers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

2.2 Notes relatives au bilan passif

Provision pour risques et charges

Nature	Prov. début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Prov. Fin d'exercice
Prov pour réparations	218 810,04		218 810,04	0
Total	218 810,04		218 810,04	0

En 2019, reprise de la provision gros entretiens d'Halpades des anciens bâtiments, suite au déménagement dans les nouveaux locaux.

Provisions réglementées

Nature	Prov. début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Prov. Fin d'exercice
Prov cession	19 095,20			19 095,20
Prov +values nettes	20 105,30			20 105,30
Réserve de trésorerie	153 967,26			153 967,26
Total	193 167,76			193 167,76

Emprunts et dettes

Echéances des emprunts et dettes

	Montant brut	A 1 an au +	+1 an – 5ans	A + de 5ans
Auprès des ets de crédits	132 451,93	24 027,79	108 424,14	
Fournisseurs	171 455,93	171 455,93		
Dettes fiscales et sociales	419 384,74	419 384,74		
Autres dettes	4 515,87	4 515,87		
Total	727 808,47	619 384,33	108 424,14	

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.000.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74160 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

Charges à payer

Comptes crédités	Désignation	Comptes débités	Montant
42820000	Congés payés	64120000	132 540,76
43820000	Charges soc s/CP à payer	64580000	48 967,53
44861000	Charges fisc s/CP à payer	63200000	17 529,39
46860000	Charges à payer		1 845,52
43860000	Prov pour risques		12 000,00
	Total		212 883,20

Subventions d'investissement

Nature : Subvention d'équipement

Objet : Construction de la Maison des Enfants à Annecy-le-Vieux

Date d'attribution : 1979

Montant initial : 204 759,31 €

Modalités de reprise : Reprise annuelle au compte de résultat de 4029,57 €, correspondant à une reprise sur 50 ans, durée d'amortissement des biens subventionnés

Subvention initiale	Reprises en début d'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises en fin d'exercice	Subv. Nette en fin d'exercice
204 759,31	151 345,59	4 029,57	155 375,16	49 384,15

Fonds dédiés

Nature : Fonds dédiés accordés par la DPE, résultant de l'excédent 2008

Objet : Mise en place d'une formation sur la maltraitance pour les salariés.

Date d'attribution : 01/01/2011

Montant initial : 26 088,71 €

Modalités de reprise : Reprise à hauteur des fonds réellement engagés

Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
7 810,71			7 810,71

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

IN EXTENSO MONT-BLANC
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Au capital de 2.800.000 Euros
390 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
Tél. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

Nature : Fonds dédiés accordés par la DPE, résultant de l'excédent 2017
Objet : Mise en place d'une formation sur pour les éducateurs de l'internat.
Date d'attribution : 01/01/2019
Montant initial : 10 000,00 €
Modalités de reprise : Reprise à hauteur des fonds réellement engagés

Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
10 000,00			10 000,00

Provision pour travaux divers Bray

Nature : Dotation affectés à l'investissement et crédits non pérennes accordés par la DPE
Objet : Réalisation des travaux divers : rafraîchissement des unités de vie, mise en sécurité du bâtiment du Bray
Date d'attribution : 2010
Montant initial : 30 000 €
Modalités de reprise : Reprise à hauteur des dépenses engagées

Nature : Dotations affectées à l'investissement et crédits non pérennes accordés par la DPE.
Objet : Investissement pour la maison de Seythenex
Date d'attribution : 1998
Montant initial : 85 935,53 €
Modalités de reprise : Reprise à hauteur des amortissements

Nature : Affectation du résultat 2011 octroyé par la DPE en réserve d'investissements
Date d'attribution : 2013
Montant initial : 28 179,45 €
Modalités de reprise : Reprise à hauteur des dépenses engagées

Nature : Affectation du résultat 2012 octroyé par la DPE en compensation des charges d'amortissement

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

IN EXTENSO MONT-BLANC
 S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE
 ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 Au capital de 2.000.000 Euros
 300 rue des Peupliers - 74460 MARNAZ
 Tel. 04 50 98 44 60 RC 606 620 144

Date d'attribution : 2014

Montant initial : 30 079,83 €

Modalités de reprise : Reprise à hauteur des dépenses engagées

Nature : Affectation du résultat 2013 octroyé par la DPE en compensation des charges d'amortissement

Date d'attribution : 2015

Montant initial : 124 936,48 €

Modalités de reprise : Reprise à hauteur des dépenses engagées

Crédit initial	Reprise en début d'exercice	Reprise de l'exercice	Reprise en fin d'exercice	Crédit net en fin d'exercice
30 000,00	28 815,33		28 815,33	1 184,67
85 935,53	50 678,47		50 678,45	35 257,06
28 179,45	24 605,45			24 605,45
144 114,98	79 493,80		79 493,80	64 621,18
30 079,83				30 079,83

III- Notes relatives au compte de résultat

Détail des charges et produits exceptionnels

Nature	Charges	Produits
Ecart de règlements, divers		1279,94
Pénalités	2448,70	
Charges sur ext antérieur		
VNC des immobilisations cédées		
Dot Prov pour réparations		
Dot Prov litiges		
Reprise subv. d'investissement		4029,57

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

EXTINCO MONT-BLANC
S.A. EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMPTES
Au capital de 2.000.000 €
20 rue des Sept-Îles - 74100 MARNAZ
T. 04 50 20 44 50 - F. 04 50 20 144

Produits de cession des immobilisations		
Rep Provisions travaux		
Total		

Composition du résultat

	Déficit	Excédent
RESULTAT COMPTABLE		463 734,14
Dont part du résultat sur gestion libre		136 075,27
Dont part du résultat sur gestion conventionnée (secteur médico-social)		327 658,87

IV – Autres informations

4.1 Filiales et participants NEANT

4.2 Engagements financiers NON RECENSES

4.3 Engagements en matière de pensions

Montant des engagements en matière de retraite au 31/12/2019, pour les salariés dont le départ à la retraite est prévu avant le 31.12.2019, charges comprises = 29 954,53, €

4.4 Compte Emploi annuel des Ressources

Montant des dons perçus en 2019

Nature	Ressources	Objet	Emplois
Don M.Avalle	280,00 €	Don pour les nouveaux bâtiments	

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

M. EXTENSIO MONT-BLANC
S.A. DE DROIT FRANÇAIS
ET DE COMPTABILITÉ À LA COMPTES
Au capital de 2.000.000 euros
380 rue des Progrès - 71400 MARNAZ
Tél. 04 50 80 44 ou RC 808 620 144

4.5 Autres informations

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (Art. 20 de la Loi du 23 mai 2006)

La rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association s'élève à :

Brut : 173 701 euros

Dont Avantage en nature : 3 663 euros

Evénements postérieurs :

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. À ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière des associations est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restriction en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

M.D.E

Annexe aux comptes annuels : exercice du 01/01/19 au 31/12/19

VERMOREL FRONCE BLANC
S.D. 01/01/19 au 31/12/19
COMPTES ANNUELS
19 00 04 00 00 020 144
GARNAZ

Drôme Ardèche

Aubenas
Montélimar

Portes-lès-Valence
Privas

Romans-sur-Isère
Valence

Isère

Grenoble
La Côte Saint André

Meylan
Moirans

Saint-Etienne-de-st-Geoirs
Roussillon

Savoie

Aix-les-Bains
Albertville

Bourg-Saint-Maurice
Chambéry

Val d'Isère

Haute Savoie

Annecy
Arâches-la-Frasse
Chamonix
Cluses

Faverges
La Clusaz
La Roche-sur-Foron
Les Gets

Rumilly
Sallanches
Seyssel
Thônes

Retrouvez toutes nos agences sur www.inextenso.fr



Paie



**Conseil
en création**



Audit

In Extenso